

# Patrimoine de Beaufort et sa vallée en Anjou

## A propos de Ronsard

### Le XVI<sup>e</sup> siècle à Beaufort

Bientôt, nous fêterons le cinq centième anniversaire de la naissance de deux auteurs bien connus des Angevins : Joachim du Bellay, né le 1<sup>er</sup> mai 1522, puis Pierre de Ronsard, né le 10 ou 11 septembre 1524.

Les deux amis, cofondateurs de *la Pléiade*, ont accompagné la Renaissance et le développement de l'usage de la langue française sur les bords de la Loire.

J'ai choisi de m'intéresser ici au nom de Ronsard, pour deux raisons.

D'une part, j'entends dire ici ou là que Pierre de Ronsard, le poète, était angevin, alors que nous le savons né, paroisse de Couture-sur-Loir, en Vendômois.

D'autre-part, nous tenons de Joseph Denais, notre mémorable historien, que deux Beaufortais ont porté le nom de Ronsard et appartenaient à la famille du poète. Il s'agit de François Ronsart, lieutenant criminel à Beaufort en 1577 et Nicolle Ronsard, femme de Pierre Riverain, avocat au siège de Beaufort, décédé en 1609.

J'ai eu envie d'en savoir plus. Mais tout d'abord, une petite présentation du contexte beaufortais, au XVI<sup>e</sup> siècle.

Le comté de Beaufort a intégré le royaume de France, maintenant bien structuré, à la fin du siècle précédent.

La communauté des habitants beaufortais a obtenu de François I<sup>er</sup>, l'autorisation de construire des remparts autour de la ville, pour protéger les intérêts des bourgeois et des marchands.

L'agrandissement de l'église Notre-Dame se termine. L'architecte angevin Jean de Lépine a surélevé le clocher dans ce nouvel art de construire observé en Italie, lors de conquêtes militaires engagées successivement par Charles VIII, Louis XII et François I<sup>er</sup>.

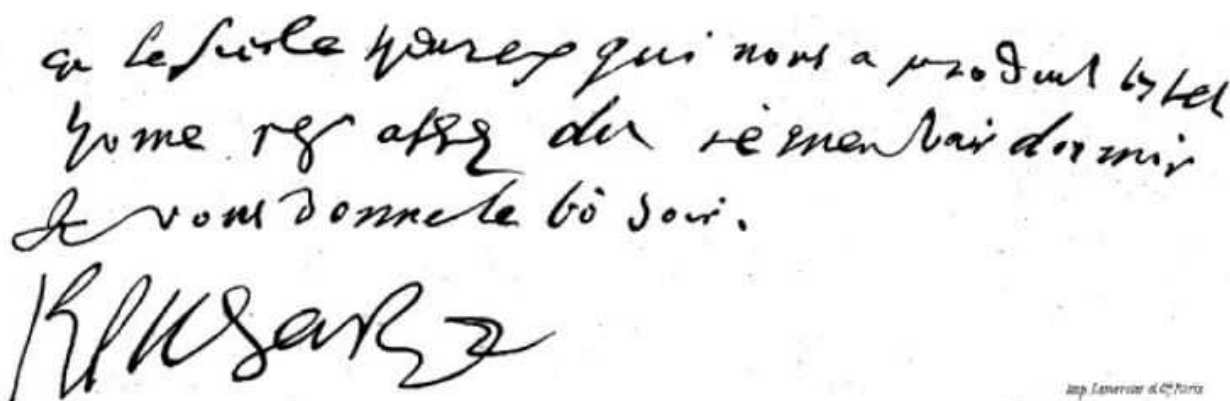
C'est la Renaissance française et depuis l'invention de l'imprimerie, en Allemagne, vers 1450, les idées et innovations techniques circulent généreusement par les livres. De même, depuis l'invention de la peinture à l'huile, vers la même époque, les images réalisées sur toiles peuvent circuler facilement, remplaçant avantageusement fresques et peintures murales.

Les gens d'église et de science veulent revenir au latin pour communiquer entr'eux, sans frontières. Toutefois, François I<sup>er</sup> impose l'usage du langage maternel français, dans tous les actes officiels et de justice, sur le territoire français.

### Pierre de Ronsard, le poète ?

Avant d'aller plus loin, précisons que les écritures Ronsart, Ronsard et de Ronsard sont ici équivalentes. Elles dépendent des circonstances.

Voici la signature du poète, avec un t final, au-dessous de la formule de congé « Je vous donne le bon soir ».



en la seule heure qui nous a produit by tel  
yome ref absz du remenbar dor mir  
Je vous donne le bon soir.  
Ronsard

A l'âge de 12 ans, Pierre de Ronsard est attaché au service de la famille royale. Il voyage, mais en 1540, atteint d'une demi-surdit , il revient au ch teau de la Possonni re, en Vend mois, o  il est n  le 10 ou 11 septembre 1524.

Il commence    crire et se r signe   s'engager dans les ordres, au moins pour en recevoir des b n fices.

En 1547, il fait la connaissance de Joachim du Bellay, Remi Belleau et autres, avec qui se formera le groupe de la « Brigade », appel e plus tard « La Pl iade » par Ronsard, avec la volont  de cr er une litt rature en langue fran aise capable d' galer les po tes latins et grecs.

Bruneau de Tartifume, chroniqueur angevin du d but du XVII  si cle rapporte que Ronsard a alors fait plusieurs passages en Anjou, province dont il parle affectueusement. Il  crit en 1626 « *Ronsard a tant ch ri le pa s d'Anjou que pour iceluy il a quitt  son Vend mois comme luy m me le t moigne en l' pitaphe de son angevine Marie : ici reposent les os de la belle Marie qui me fit, pour l'Anjou, quitter mon Vend mois* ».

Pour les uns, il avait rencontr  Marie Dupin dans ce village, le 20 avril 1552, en se promenant sur les bords de Loire. Marie, quinze ans, gardait ses vaches en jouant de la musette. Il l'aborda, la s duisit et l'aima d'un amour tr s tendre, tr s sensuel et tr s passionn , dit-on.

*L  parmi tes sablons angevin devenu,  
Je veux vivre sans nom comme un pauvre incognu  
Et d s l'aube du jour avecq' toi mener paistre  
Apr s du port Guiet notre troupeau champ tre,*

Extraits du voyage de Tours ou les amoureux dans les amours de Marie

Pour d'autres, Marie Dupin  tait la jeune, belle, honn te et gracieuse fille d'un h telier de Bourgueil, nomm  Dupin, chez lequel un soir, accompagn  de son ami Remy Belleau, Ronsard  tait descendu en 1555.

D'ailleurs, Ronsard commence ainsi un sonnet des amours de Marie.

*Si quelqu'amoureux passe en Anjou par Bourgueil  
Voye un pin qui s' l ve au-dessus du village,  
Et l  sur le sommet de son pointu fueillage,  
Voyra ma libert  troph e d'un bel  il.*

Il para t qu'un grand pin existait tout pr s de l'h tellerie   l'enseigne « Au pin de Bourgueil », tenue par les parents de Marie.

Petite pr cision : Ronsard ne donnait jamais le nom de ses amours, seulement un pr nom. Ici en citant un pin, il donne peut- tre un indice.

Tartifume avait pr cis  : « *Notre Ronsard quittait son Loir et sa Gastine. A Bourgueil fut esprins d'une belle angevine* ». Marie  tait donc angevine ?

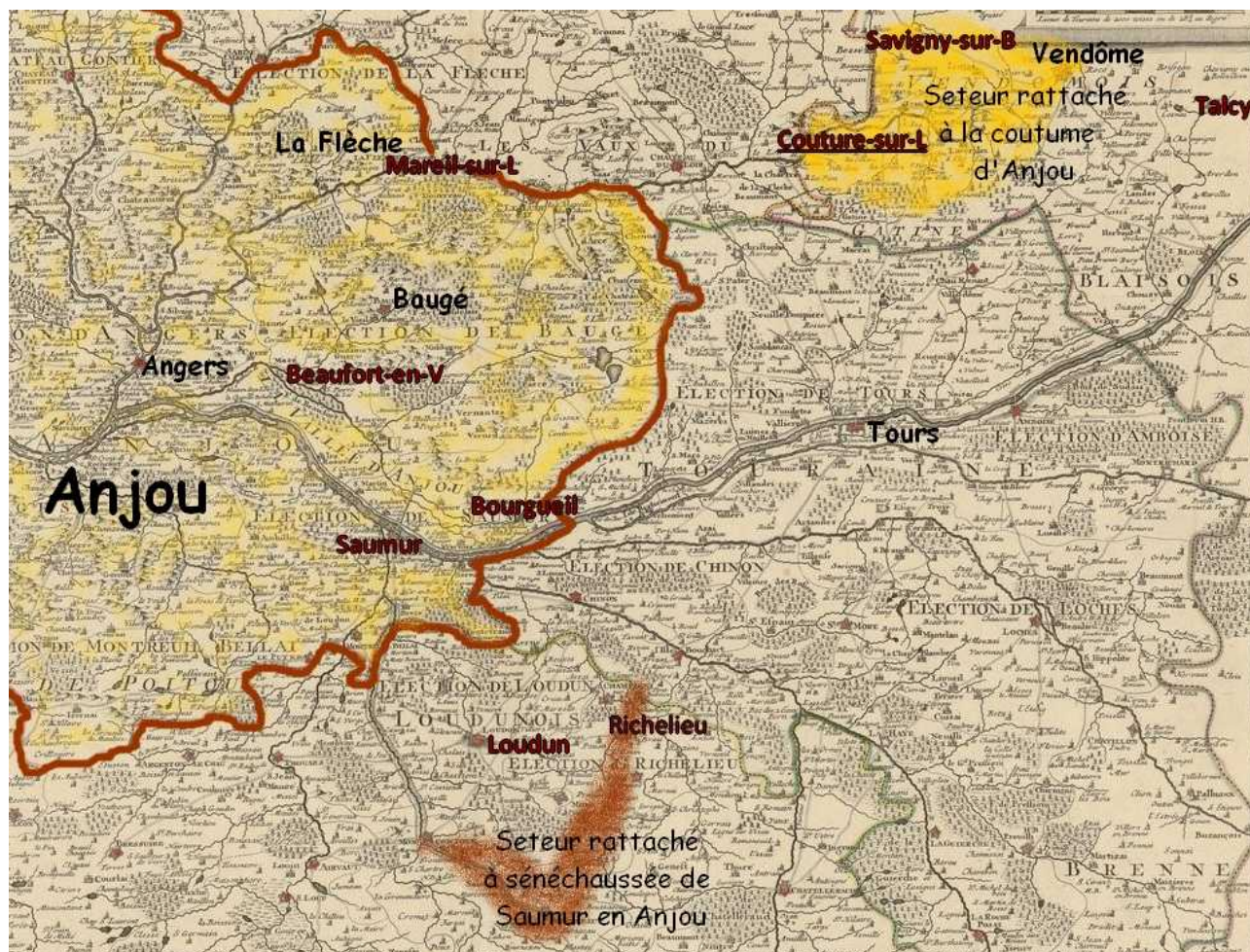
Rappelons qu'alors l'ancienne province d'Anjou s' tendait bien   l'est jusqu'au Bougueillois et aussi au sud-est, au Loudunois (voir la carte ci-dessous).

La paroisse de Notre-Dame de Beaufort  tait d'ailleurs rattach e   l'archipr trise de Bourgueil-en-Vall e, elle-m me rattach e au dioc se d'Angers.,

Ainsi, Marie  tait bien angevine et Ronsard, neveu -dit-on- de l'abb  de Bourgueil, Charles de Pisseleu, s journait fr quemment   l'abbaye, dont il appr ciait la grande beaut  des jardins suspendus.

Le Vend mois o  Pierre de Ronsard est n  n'appartenait pas   la province d'Anjou. Toutefois, jusqu'en 1713, les cas royaux du duch   taient jug s   Baug  et suivaient ainsi la coutume d'Anjou. Raison de plus pour faire de Pierre de Ronsard un angevin de c ur, sinon de droit.

Nous avons parlé de Marie l'Angevine. Nous allons maintenant nous tourner vers Cassandre, rencontrée par Ronsard, bien avant Marie, à un bal de la Cour, à Blois, le 21 avril 1545 . La famille de Cassandre, du nom de Salviati, habite alors le château de Talcy.



Limites Est de la province et de la coutume d'Anjou. Mention des sites évoqués dans cette note

Cassandre est née en 1530, sans doute à Blois. C'est Ronsard qui l'écrit. Lors de cette première rencontre, elle a 15 ans ; il en a 21. Il est ancien page du Dauphin et poète attaché à la famille royale. Cassandre est très belle, danse admirablement et chante à ravir.

*Une beauté de quinze ans enfantine,  
Un or frisé de meint cresp anelet,  
Un front de rose, un teint damoiselet,  
Un ris qui l'ame aux astres achemine ;*

Cassandre a-t-elle été séduite par les déclarations enflammées du poète ? Les parents Salviati cherchent un bon parti pour marier Cassandre. Ce ne peut être ce jeune homme encore peu connu et qui de surcroît est clerc tonsuré depuis deux ans. Cassandre épousera donc, le 23 novembre 1546, Jehan de Peigné, seigneur de Pray et maître des Eaux et Forêts du duché de Vendôme. Cassandre était très belle et, une gravure imprimée au frontispice d'une édition du recueil des « Amours de Cassandre » en atteste.

A Talcy, une autre femme est aussi connue pour sa beauté. C'est, Isabelle, la femme du neveu de Cassandre, Forèse Salviati. Isabelle est la fille de Isabelle de Limeuil, qui sera bien connue à Beau-

fort quand son mari, Scipion Sardini deviendra comte de Beaufort en 1601. Isabelle de Limeuil, dans sa jeunesse au service de Catherine de Médicis, avait pour mission de « distraire » les grands de la Cour et elle avait beaucoup de succès en particulier auprès du prince de Condé. Celui-ci aurait d'ailleurs commandé à Ronsard le poème « Quand ce beau printemps je vois », en hommage à Isabelle de Limeuil.

Cassandra et Marie ont inspiré les œuvres littéraires de Ronsard jusqu'à la manifestation du désespoir. A propos de la première, il écrit :

*S'il y a quelque fille en toute contrée,  
Qui soit inexorable, inhumaine et cruelle,  
Toujours elle est de moy dame rencontrée,  
Et toujours le malheur me fait serviteur d'elle.*

Et pour la seconde, les reproches sont plus précis :

*Mais si quelcune est douce, honnête, amyable et belle  
La prise en est pour moy toujours désespérée  
J'ay beau estre courtois, jeune, accord et fidelle,  
Elle sera toujours d'un sot énamourée.*

Une liaison a effectivement été évoquée entre Marie et Charles de Pisseleu. Ceci paraît bien invraisemblable, tant Ronsard appréciait ce dernier et continuait de solliciter ses conseils.

Plus tard, Pierre de Ronsard se tournera, en 1570 ou 1571, vers Hélène de Surgères, une des filles d'honneur de Catherine de Médicis, et semble-t-il sur le conseil de celle-ci.

*Adieu belle Cassandra, et vous belle Marie,  
Pour qui je fu trois ans en servage à Bourgueuil :  
L'une vit, l'autre est morte, et ores de son œil  
Le ciel se rejouïst dont la terre est marrie.*

...  
*Mon maistre Amour m'envoie à grands coups de carquois  
R'assièger Ilion pour conquérir Heleine.*

Hélène intelligente, sérieuse, estimée, apportera à Ronsard toute son amitié. L'homme vieillissant aurait voulu davantage, mais auprès de cette nouvelle inspiratrice, selon son premier biographe, son travail atteindra le grand art.

## **Jean Chardavoine et Pierre de Ronsard**

Dans son recueil de chansons populaires publié en 1576, Chardavoine, né à Beaufort le 5 février 1538, présente plusieurs œuvres inspirées des poèmes de Pierre de Ronsard.

La plus connue est « Mignonne allons voir si la rose », dédié à Cassandra.

Il y a aussi, « Petite pucelle angevine », « Je vous envoie un bouquet » et « Marie, levez-vous » dédiés à Marie, puis « Quand ce beau printemps je vois » pour honorer Isabelle de Limeuil, à la demande du prince de Condé.

Chardavoine a-t-il rencontré Ronsard, à Paris ou ailleurs ? Nous ne savons pas. Il est néanmoins agréable de les associer ici, puisque certaines des œuvres citées viennent jusqu'à nous, interprétées par la musicienne Jeanne-Marie Gilbert, angevine spécialiste de la Renaissance et du XVII<sup>e</sup> siècle.



Voici deux extraits du recueil de Jean Chardavoine.

A gauche « Mignonne allons voir si la rose » et à droite « Petite pucelle Angevine ».



### François Ronsart et la création du collège de Beaufort

François Ronsart est présenté par Joseph Denais comme appartenant à la famille de Ronsard le poète. Selon lui, il pourrait appartenir à la lignée de la Lunoterie.

A Beaufort, François Ronsart est avocat, conseiller du Roi et lieutenant du château en 1540. Il s'est marié à Renée Saffi, avant 1562.

Il invite les Beaufortais à se réunir en assemblée le 25 janvier 1577, pour traiter et délibérer du fait des écoles alors vacantes de régent et précepteur. M<sup>e</sup> Gilles Cousin, procureur du Roi l'a entendu ainsi que plusieurs des habitants les plus influents de la Ville. Parmi ces derniers, M<sup>e</sup> Nicolas Baron s'est offert d'embler pour « régenter les écoliers » de Beaufort.

En cette ville maintenant close de murs, où il y a un siège royal ressortissant immédiatement en la cour du Parlement, « il y a grand nombre de gens d'honneur, tous d'église, noblesse, de justice et de marchands, la plupart desquels ont enfants et sont bien compétents pour les entretenir et faire nourrir et instruire, mais qu'il y avait faute de maître d'école, précepteurs et régents ... et de long temps, il n'y a lieu ni logis pour faire l'exercice du collège ».

M<sup>e</sup> Nicolas Baron, ancien régent d'école en la ville de Tours, convaincu de bonnes mœurs et honnêtes lettres, montre les compétences requises. Il accepte la charge, à condition que les habitants lui donnent honnête moyen de vivre et d'entretenir un ou deux régents avec logis garni de quelques meubles.

Pour le logement, la maison de l'aumônier de l'hôtel-Dieu, composée d'un grand corps de logis et dépendances, peut être aménagée pour offrir classes et chambres hautes pour loger régents et nombre de pensionnaires. S'y ajoutent un bon puits et des jardins pour étudier, jouer et faire autres exercices, plus la chapelle, joignant le logis.

Cette ancienne aumônerie créée par Jean Jouanneau, à l'emplacement de l'actuel Hôtel-de-Ville, est alors en pleine décadence. Dans un petit dortoir, une douzaine de malades sont à peine soignés par quelques infirmières peu motivées.

Finalement, les habitants décident de fonder, créer et ériger un collège perpétuel, appelé collège de Beaufort. Ils nomment le sieur Baron pour maître du collège et le sieur Buchon pour régent.

Il n'a pas été possible de trouver quelque attache de ce François Ronsart avec les Ronsard du Vendômois. Il faudrait plutôt se tourner vers Saumur et ses environs. Un François Ronsart, licencié ès-lois a pris à rente, en 1553, des propriétés à Champigné-le-sec, dans la Vienne. Auparavant, en 1539, Françoise Gauthier, veuve de Jean Ronsart, licencié ès-lois, a rendu aveu d'une terre située dans la paroisse de Distré. Nous avons noté qu'en 1575, un chapelain de l'église Saint-Pierre de Saumur, du nom de Ronsard, a été puni pour vie scandaleuse.

Nous tenons aussi de l'historien saumurois Joseph-Henri Denécheau, qu'une famille de « bons bourgeois », du nom de Ronsart, résidait à Saumur depuis le début du XV<sup>e</sup> siècle.

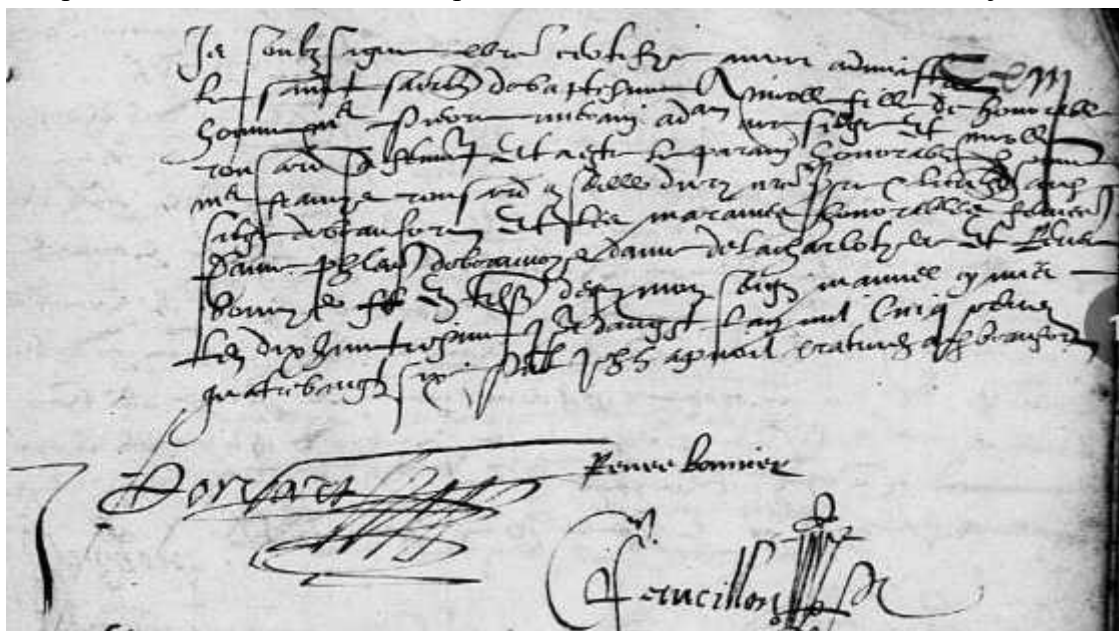
On trouve d'ailleurs, dès 1403, un Pierre Ronsart, habitant cette ville, acquéreur d'une rente d'un setier de froment, à la mesure de Saumur.

### Nicolle Ronsard la Beaufortaise

Nicolle Ronsard est la fille de François Ronsart et de Renée Safé. Elle est née à Beaufort, le 25 février 1562. Le parrain de Nicolle est René Maillet, fils de Charlotte Ronsard. Ses marraines sont Marie Royer et Nicolle Ronsard. Il y a donc d'autres Ronsard, dans l'entourage de François.

Nicolle Ronsard épouse Pierre Riverain, sieur des Sablons, lieutenant à Beaufort, avant 1584. Une première fille Nicolle naît le 28 février 1584, mais décède très tôt.

Une seconde fille, prénommée Nicolle naît le 18 août 1586. Son parrain est François Ronsard, son aïeul. La signature de ce dernier figure au bas de l'acte de baptême (voir ci-dessous). Nicolle Riverain épousera Alain Le Breton de la paroisse de Saint-Pierre de Loudun, le 30 juillet 1618.



Ensuite un garçon, Charles, né le 24 novembre 1588 et, une autre fille Anne, née 18 février 1590, sont probablement décédés prématurément.

Quant à Pierre, nous n'avons pas d'élément sur sa naissance. Il était, semble-t-il, l'aîné des enfants. Il épouse Jacqueline de Charnières, fille de Jean de Charnières vivant écuyer, seigneur de la Bouche-

follière, de la Belinière, du Bignon, de la Cuche et de la Poissonnière, conseiller au Parlement de Bretagne, le 10 août 1608 à Angers. La Poissonnière est à Beaufort et la Cuche à Brion. Pierre Riverain est lieutenant particulier civil et criminel, conseiller du Roi au siège de Beaufort. Il sera désigné comme commissaire pour juger Urbain Grandier à Loudun en 1634. Nous y reviendrons.

Nicolle Ronsard, veuve depuis le 15 mai 1609, décède à Beaufort le 10 mars 1626. Elle est enterrée dans l'église Notre-Dame.

Le partage successoral, enregistré le 10 septembre 1627, nous apprend qu'il y avait trois autres enfants : Nicolas, sieur de Monteaux, décédé le 8 septembre 1625 ; François, sieur des Granges, prêtre et chanoine, ami du cardinal Richelieu ; Louise, veuve de Ambroise Vollery, vivant sieur de Beuchêne et avocat à Beaufort.

Dans ce partage, Pierre reçoit principalement un ensemble d'immeubles situés entre la montée du château et la place du marché aux bêtes, place des halles actuelle, à Beaufort.

À François, il revient une maison, grange et jardin au Puy Bauchard, donnant sur la rue la Maladrerie actuelle, côté Est, plus une maison et des terres au Petit Bousseline.

Louise reçoit la maison, terres et appartenances du lieu des Granges-Ronsart, sises en la paroisse de Saint-Lambert-des-Levées, près de Saumur. S'y ajoute une maison et appartenances, à Saumur, au carrefour du puy Tribouillet, joignant la muraille de la ville.

Nicolle reçoit principalement la métairie de Champeau, paroisse de Blou.

### **Pierre Riverain juge de Urbain Grandier**

C'est le moment de revenir sur le jugement d'Urbain Grandier.

C'est Pierre Riverain fils, mari de Jacqueline de Charnières, qui a été nommé comme juge pour ce procès, dont le jugement a été prononcé le 18 août 1634. Ce ne pouvait être Riverain père, mari de Nicolle Ronsard, décédé depuis le 15 mai 1609.

Le 6 décembre 1633, à Loudun, Urbain Grandier, curé de la paroisse de Saint-Pierre du Marché est arrêté par Guillaume Aubin, sieur de la Grange, lieutenant en la maréchaussée de Loudun. Grandier est aussitôt emmené dans les cachots du château d'Angers. C'est Jean de Martin, baron de Laubardemont, premier président à la Cour des Aides de Guyenne, qui a commandé cette arrestation.

Urbain Grandier, curé de la paroisse de Saint-Pierre du Marché de Loudun depuis 1617, est le plus haut personnage ecclésiastique de Loudun. Il est accusé comme magicien d'avoir lâché les démons sur le couvent des Ursulines. Sœur Jeanne-des-Anges, supérieure de ce couvent et huit de ses filles, de l'aveu de l'Église et des pouvoirs publics, étaient, en effet, « possédées » de tous les diables de l'enfer.

Le jeune curé, « beau, éloquent, charitable, d'un esprit libre et informé, était bon prédicateur et bien disant ». Il fréquentait les salons des châteaux. Dans une région où la Réforme religieuse rencontrait beaucoup d'adeptes, il était apprécié des uns et des autres. Mais, il avait un défaut impardonnable : il multipliait les conquêtes féminines. Il ne s'en cachait pas et a même publié un livre pour appeler au rejet du célibat des prêtres catholiques.

De là, à se voir accusé d'entretenir, à l'intérieur de son église, des liaisons coupables et plus, d'envoûter les religieuses du couvent voisin, il eût à s'en défendre à plusieurs reprises devant le tribunal. Soutenu par plusieurs personnalités locales, il a longtemps bénéficié d'élargissement, faute de preuves. Cela entretenait encore son attitude hautaine, orgueilleuse, voire méprisante.

Mais en cette fin d'année 1633, Le cardinal Armand du Plessis, qui se fait construire ville et château à Richelieu, près de là, décide de mettre un terme à ce grand désordre. Il aurait surtout le désir de se venger de certains écrits attribués à Grandier, concernant sa personne.

Il avait déjà fait venir M. de Laubardemont à Loudun, en 1631, pour faire procéder au démantèlement des fortifications et château de la ville, celui-ci ayant déjà mené à bien la même opération à Royan.

Par lettres patentes du 8 juillet 1634, le Roi nomme des commissaires pour juger souverainement Urbain Grandier. Ils sont douze, choisis parmi les lieutenants généraux ou particuliers des sièges de province voisins. La présidence est assurée par M. de Laubardemont, conseiller d'État. M. Houmain, lieutenant criminel d'Orléans, est rapporteur. Le procureur du Roi est le sieur Deniau, conseiller de la Flèche. Pierre Riverain lieutenant particulier du siège de Beaufort est donc un des membres.

Après l'audition de nombreux témoins et notamment les nombreuses démonstrations de « possessions démoniaques » des religieuses ensorcelées et toutes les tentatives d'exorcisation opérées dans les églises ouvertes au grand public, le jugement est prononcé au matin du 18 août 1634.

Urbain Grandier est accusé « de magie, impiété, sacrilège et autres cas et crimes abominables, est déclaré atteint et convaincu de magie, maléfice et possession arrivées par son fait ès personnes d'aucunes Religieuses Ursulines de cette ville de Loudun et autres séculières mentionnées au procès ... pour réparation desquelles le dit Grandier est condamné à faire amende honorable devant les portes des églises de Saint-Pierre et de Sainte-Ursule et ensuite brûlé vif, avec les pactes et caractères magiques estant au greffe ; ensemble le livre par lui composé contre le célibat des prêtres, et ses cendres jetées au vent ... ».

Le jugement prononcé, M. de Laudemont attendait l'aveu du condamné qui ne vint pas, même après avoir été « soumis à la question ». L'échafaud avait été dressé sur la place Sainte-Croix, entourée d'estrades en amphithéâtre, pour permettre au public de ne rien perdre de la l'exécution qui eût lieu en l'après-midi de cette chaude journée d'août.

Le surlendemain de l'exécution, Laubardemont envoyait une lettre au Cardinal, pour rendre compte du service accompli au « procès de l'auteur de ce maléfice ». Laubardemont a malgré tout recueilli à cette occasion la réputation de juge « inique ».

M. Pocquet de Livonnières dans son ouvrage sur les *Coutumes du pays et duché d'Anjou*, prenant l'exemple du jugement Grandier pour traiter de magie et sortilège, ne trouve pourtant guère à redire, sur le procès. Il commente ainsi : « les commissaires du procès de Loudun étaient gens de bien, à l'exception de M. de Laubardemont, homme dévoué à la cour, selon Gilles Ménage. Il est bien plus sûr de s'en rapporter au jugement de ces commissaires, qui ont vu et examiné les pièces du procès, que de vouloir les contredire uniquement pour s'attribuer la fausse gloire d'esprit fort, et au-dessus des hommes d'esprit fort et crédules ».

M. de Laubardemont avait reçu en récompense de son zèle, en mars 1636, l'intendance de la justice, police et finances des provinces du Maine, d'Anjou, de Touraine, du Loudunois et pays adjacents. C'est probablement à ce titre que le 11 août 1637, il répondit à une lettre des Beaufortais, au sujet de la résidence de leur prieur, le sieur de Saint-Laurent. Les Beaufortais se plaignaient qu'en cette année de grande épidémie de peste, le prieur ne résidait plus dans la ville. Il a été remplacé l'année suivante par qui ? Eh bien, par François Riverain des Granges, docteur en droit, protonotaire du Saint-Siège, frère de Pierre ci-dessus, et devenu grand ami de Richelieu.

De son côté, M. de Laubardemont fut appelé auprès du cardinal, pour exécuter de nouvelles taches délicates, à Paris.

Entre-temps, le fils Pierre de ce grand commis du Cardinal avait épousé Françoise Legros, née le 23 juillet 1614, fille de Charles, seigneur de Princé et sénéchal de Beaufort. En 1676, Françoise Legros habite à Paris, un hôtel de la rue Guénégaud. Elle fait donation à Marie de Bragelougne, la fille de son premier mari décédé, de rentes et d'une somme de 3856 livres tournois.



## Claude Ronsard, la dame du Lac

Les recherches menées pour François et Nicolle Ronsard ont conduit vers une autre piste ; celle de la famille Maumeschin et son alliance avec Claude de Ronsard de la branche des Beaumont la Ronce.

Claude de Ronsard, est née le 7 avril 1630 à Savigny-sur-Braye, en Vendômois, de René de Ronsard, seigneur de Beaumont, la Ronse, la Roche et les Patis et de Catherine Gaing.

Claude, devenue dame des Pâtis, a épousé Jacques de Maumeschin, chevalier seigneur du Lac, de Mauquartier, en la paroisse de Beaufort-en-Vallée, et des Perriers, en la paroisse de Saint-Pierre-du-Lac. Le mariage a été célébré, à Savigny-sur-Braye, le 29 janvier 1651.

Comment a pu se faire une rencontre des deux futurs époux ?

Si l'on veut faire confiance aux héraldistes, la famille de Maumeschin qui porte « de sable au chevron échiqueté d'or et de sable, accompagné de trois molettes d'éperon d'or, 2 et 1 » a ses origines en Anjou. Faut-il faire le rapprochement avec un seigneur Othon du Lac, seigneur de Périers, lequel reçoit du comte d'Anjou, en 1148, la concession de 1200 arpents de frous, marais et dégâts de la forêt de Beaufort ? La comparaison des noms peut l'autoriser.

Mais aussi, du début du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1687, une famille de Maumeschin possède le domaine de la Piltière, en la paroisse de Mareil-sur-Loir, près de La Flèche, en province d'Anjou, sur la route du Vendômois.

Jacques de Maumeschin est né à Beaufort le 1<sup>er</sup> mars 1621, de Jacques, sieur de la Cornuère et de Maucartier, et de Antoinette Sauvage, mariés à Beaufort le 29 janvier 1605.

Jacques de Maumeschin fils et Claude de Ronsard se sont installés aux Perriers, appelé aussi les Poiriers, comme l'atteste l'inscription au registre de décès de Claude de Ronsard : « *de son vivant femme et épouse de messire Jacques de Maumeschin chevalier seigneur de cette paroisse (Saint-Pierre-du-Lac) à cause de sa terre et seigneurie des poiriers* ». Déjà, au XVI<sup>e</sup> siècle, perrière et poirrière sont deux écritures pour désigner une carrière de pierre.

Il y a un grand corps de logis, construit au XVI<sup>e</sup> siècle, composé de plusieurs chambres hautes et basses, cave, greniers, boulangerie, écuries, étables à bœufs et vaches, toits à porcs, aireaux, issues, jardins et deux à trois quartiers de vigne. S'y ajoutent trente arpents de terre labourable et environ quinze arpents de prés et pâtures, le tout proche et aux environs de la dite maison.

Après trois premiers enfants décédés jeunes, Jacques naît le 24 février 1656. Ensuite Claude est probablement né le 8 février 1658. Baptisé à la maison, sans doute en raison d'une forte crainte de décès, il passe sur les fonds baptismaux de l'église le 6 décembre.

Plus, le 18 février 1663, une sépulture d'un autre enfant est enregistrée, mais aucun prénom n'est indiqué, ni même le sexe.

Voici le texte de l'inscription au registre : « *Le 18 février 1663 a été ensépulturé au coin de l'église de Saint-Pierre du Lac un enfant appartenant à messire Jacques de Maumeschin, chevalier seigneur du Lac et à dame Claude de Ronsart femme dudit Jacques du Lac, père et mère dudit enfant. Que moi vicaire soussigné après qu'il eût été vérifié par Jeanne Riobé, veuve de Toussaint Moiré, que ledit enfant avait été baptisé par elle avant qu'il mourut. Fait à ...* ».

L'enfant est probablement mort en couche et la dame Riobé, peut-être la matrone, a alors fait un ondolement, c'est à dire un baptême simplifié, pour éviter à l'âme de l'enfant d'errer à perpétuité dans les limbes. La précision de l'enterrement au coin de l'église peut aussi vouloir dire qu'il n'a pas eu accès au cimetière familial.

Claude de Ronsard, la maman, décède un mois plus tard, le 25 mars. Elle avait trente-trois ans. Catherine Gaing, la grand-mère, décède à Saint-Pierre-du-Lac le 4 janvier 1664. Après tant de malheurs, Jacques de Maumeschin et ses enfants survivants, ont vraisemblablement quitté Saint-Pierre-

du-Lac, vers les années 1670, pour rejoindre Savigny-sur-Braye, et le domaine des Pâtis. Jacques, le fils né en 1656, y a été enterré le 9 janvier 1722.

Le lieu et la métairie des Périers ont été mis en vente le 2 septembre 1774, en même temps que la Poissonnière de Beaufort qui en dépendait et était tenue par la famille de Charnières, qui fut alliée aux Maumeschin de la Piletière en 1443.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle la toiture du logis, transformé en habitat de ferme, a subi un grave incendie.



La remise en état d'utilisation a fait perdre quelques caractères anciens du logis. L'image ci-dessus est un essai de restitution de l'état antérieur supposé.

### **Pour terminer**

Pierre de Ronsard, le poète, n'était pas angevin de naissance. L'était-il d'adoption ? Comment dire non au « poète des princes et prince des poètes », inspiré par deux femmes, Cassandre de Talcy et Marie de Bourgueil, avec qui nous avons trouvé quelques attaches. Nous les avons chantées grâce à Jean Chardavoine.

Et tant pis si nous n'avons pas découvert de vrais liens familiaux entre le poète et les Ronsard de Beaufort ou Saumur. Nous avons fait quelques détours, tout aussi intéressants, dans la vie des familles Riverain, de Charnières, Ronsard des Pâtis, de Maumeschin, et autres de Laubardemont et Legros de Princé.

Nous avons partagé des faits de société propres à cette époque. Nous avons compris les préoccupations des habitants pour l'éducation de leurs enfants, avec la création du collège de Beaufort. Nous nous sommes échappés à Loudun pour apprécier le fonctionnement de la justice, avec le procès de Urbain Grandier. Nous avons aussi été touché par des questions de natalité et leur contexte religieux, avec l'exemple d'une famille de Saint-Pierre-du-Lac.

C'était une tranche de vie de Beaufortais autour des années 1600.

## Extrait d'une généalogie des Ronsard due à Jean-Paul Fernon 2005

### Branche de la Poissonnière

Jean Ronsard  
x Briande de Verrière o. 1436

Olivier Ronsard †1493  
x Jeanne d'Illiers

Louis Ronsard o.1479 †1544  
x Jeanne Chaudrier

Pierre Ronsard le poète o.1524  
†1585

### Branche de Machenou Beaumont

Blanc Ronsard † 1481  
x Catherine Cardon

Jean Ronsard  
x Jeanne de St Mars

Jacques Ronsard  
x Jeanne de Fromentières

Philippe Ronsard  
x Guyonne de la Boninière

Jean Ronsard o.1563 †1629  
x Claude Le Tessier

René Ronsard av. 1603  
x Catherine Gaing

Claude Ronsard  
x Jacques de Maumeschin o.1630

J'ai choisi ici d'écrire Ronsard et non de Ronsard, comme l'a fait Jean-Paul Fernon dans sa publication.

Il n'est pas question ici d'intervenir dans les débats concernant la généalogie de cette famille, en particulier sur les origines nobles ou non de Pierre de Ronsard.

Jean-Marie Schio  
le 5 mars 2020